30

545

LETTRE DE M. L'ABBÉ D'OLIVET,

de l'Académie Françoise,

A Monsieur son Frère, Conseiller au Parlement de Besançon.

PEU de gens, mon cher Frère, se porteroient à faire des actes d'humanité & de charité, s'ils prévoyoient que cela dût les exposer à paroître devant les Tribunaux de la Justice. C'est le cas où je me trouve aujourd'hui. Un récit vrai & simple, tel que je vous le dois, va bien-tôt vous mettre au fait.

Quand M. de Voltaire fut reçu dans l'Académie Françoise, il courut quelques satires contre lui, au sujet desquelles la Police crut devoir faire des perquisitions. Un Violon de l'Opéra, nommé Travenol, fut un de ceux qu'on soupçonna de répandre ces sati-

res. On ſe tranſporta chez lui ; & comme il avoit pris la fuite, on s'aſſura de ſon père, qui fut mis en priſon.

Un homme vertueux, & dont les aumônes contribuoient à faire ſubſiſter la famille de Travenol, jugea que moi, alors Directeur de l'Académie, & qui venois, en cette qualité, d'y recevoir M. de Voltaire, j'étois plus à portée que perſonne de lui parler en faveur du priſonnier. Une parole ſuffit. A l'inſtant nous allâmes enſemble, M. de Voltaire & moi, chez M. le Lieutenant de Police, ſolliciter la grace qu'on demandoit.

Travenol père, ſorti de priſon, vint me remercier : & après avoir été pareillement chez M. de Voltaire, il repaſſa chez moi, pour me repréſenter que la grace qu'il avoit obtenue, n'étoit pas entière à beaucoup près ; que les gages de ſon fils à l'Opéra étoient la ſeule reſſource qui le faiſoit vivre, lui, ſa femme, & une fille infirme ; qu'il ne ſavoit point de quoi ſon fils étoit coupable, mais que ſi j'avois la charité de l'aller voir dans la maiſon où il s'étoit caché, peut-être me don-

neroit-il des preuves de ſon innocence.

J'y allai dès le lendemain. Travenol fils, prévenu par ſon père ſur cette viſite, commença par me dire que toute ſa défenſe étoit contenue dans un Mémoire qu'il avoit préſenté, non ſeulement au Chef de la Police, mais encore à diverſes perſonnes diſtinguées, qu'il me nomma : & après m'avoir bien aſſuré que ce Mémoire contenoit la vérité, il m'en remit une copie, dont il me pria de faire auprès de M. de Voltaire, le meilleur uſage & le plus prompt que je pourrois. Mais à peine M. de Voltaire eut-il parcouru quelques lignes de ce Mémoire, qu'il crut y trouver un menſonge groſſier. Car le Mémoire porte que Travenol avoit reçu les ſatires dont il eſt queſtion, du feu Abbé des Fontaines : & ces ſatires cependant font mention du *Temple de la Gloire*, Ballet qui n'a été connu qu'après la mort de l'Abbé des Fontaines. Pour moi, n'ayant pas la mémoire chargée de ces dates, je n'eus rien à répliquer : & l'on me pria de ne plus m'obſtiner

à demander grace pour un menteur.

Travenol père, à quelques jours de là, revint chez moi, ſavoir quel avoit été le ſuccès de mes démarches. Je lui répondis que ſon fils étoit un étourdi, qui loin de ſe juſtifier, avoit ruiné ſes affaires par ſon Placet. Ce bon vieillard, dont l'âge & les infirmitez étoient bien capables d'émouvoir la pitié, me conjura, les larmes aux yeux, de ne point l'abandonner, & d'avoir encore un entretien avec ſon fils, qui auroit peut-être de nouveaux éclairciſſemens à fournir. Je me rendis à ſes prières. Je retournai chez ſon fils, qui me raconta une longue hiſtoire, pour expliquer ce qui paroiſſoit menſonge dans ſon Placet.

Mais cette hiſtoire, vraie ou fauſſe, comment la faire paſſer juſqu'à M. de Voltaire? Je ne pouvois pas lui dire que je la tenois d'original, puiſque ç'auroit été lui apprendre que j'avois connoiſſance de l'aſyle où ſe cachoit Travenol. Je propoſai donc à Travenol de lui écrire tout naturellement à lui-même, & de lui faire rendre la

lettre par ſon père, par ce pauvre vieillard, ſi propre à faire impreſſion. Travenol, je ne ſais pourquoi, aima mieux qu'elle me fût adreſſée : & moi, qui n'avois à cela nul intérêt que le ſien, j'y conſentis, avec promeſſe de revenir inceſſamment prendre ſa lettre.

Quand je revins, je trouvai la lettre (*) parfaitement au net, déja accompagnée de ſon envelope avec l'adreſſe ; il ne falloit plus que cacheter. En la liſant avec l'attention d'un homme qui aime à rendre ſervice, mais qui ne veut pas être porteur d'un

(*) Dans le Mémoire imprimé, on dit que *je corrigeai de ma main le brouillon* de cette Lettre. Si j'avois eu à corriger le brouillon de l'Avocat, je lui aurois dit ſouvent : *Rien n'eſt beau que le vrai.*

On y dit plus bas, en parlant de moi : *Il preſſe Travenol* d'écrire la Lettre, *lui garantit l'événement, va ſolliciter l'élargiſſement du priſonnier, & l'obtient. Voilà le piége où Travenol eſt pris.* Quel amas de fauſſetez ! Quand je ſollicitai l'élargiſſement du priſonnier, je n'avois jamais vû ſon fils, & j'ignorois qu'il fût au monde. Préſentement je le ſais, à mon grand regret : ſi cependant on doit être fâché d'avoir eu intention de faire du bien.

5149

ſecond écrit où il y ait un menſonge trop facile à démontrer, j'y remarquai une ligne qui ne pouvoit que nuire à ſa cauſe. Je lui conſeillai de la ſupprimer. Il fit une autre copie de ſa lettre, que j'envoyai prendre le lendemain.

Juſqu'ici, mon cher Frère, vous ne voyez, je crois, dans ma conduite, qu'un deſſein marqué, & bien ſuivi, d'être utile à des gens dignes de compaſſion. Voici enfin de quoi l'on me blâme; c'eſt d'avoir confié cette lettre à M. de Voltaire. Je devois ſeulement, dit-on, lui en faire prendre la lecture. Plaiſans raiſonneurs, que ceux qui devinent après coup! Une lettre faite, non pour moi, mais pour un tiers qu'on cherche à perſuader; ſur quel fondement craindrois-je de la donner? Je n'ignore pas que M. de Voltaire roule plus d'une affaire dans ſa tête, & ſi je lui laiſſe cette lettre, c'eſt afin qu'il ne m'oublie pas. Plus j'y penſe, moins je vois qu'il y ait faute de ma part. Quoi qu'il en ſoit, une preuve que cette lettre, ou du moins l'interceſſion de celui qui la pré-

 551

fente, ne fut pas tout-à-fait infructueufe dans ces premiers momens, c'eft qu'en effet Travenol, peu de jours après, eut la liberté de reprendre fes fonctions à l'Opéra.

Voilà ce qui s'étoit paffé avant le mois d'Août. Dans ce temps-là, vous favez que je partis pour la campagne, d'où je ne fuis revenu à Paris qu'en Novembre. Si, pendant mon abfence, M. de Voltaire a jugé qu'il lui convenoit de mettre en œuvre les deux écrits de Travenol, ce n'eft affurément pas de concert avec moi, qui n'en ai rien appris qu'à mon retour, & par le Mémoire imprimé, dont j'efpère que la Juftice me fera raifon. Lifez-le, je vous prie. Vous admirerez comment, du vrai que je viens de narrer, on a réuffi à en faire du faux, de l'odieux, de l'extravagant.

Au refte, mes plaintes n'auront point pour objet ce Violon, à qui je permets d'oublier les bienfaits, & d'altérer la vérité, tant qu'il voudra. Je veux attaquer directement l'Avocat, qui a figné le Mémoire où il eft

dit que votre frère eſt *l'INSTIGATEUR, le FABRICATEUR même du titre* produit contre Travenol. A ces horribles qualifications, me reconnoiſſez-vous ? L'Avocat qui a ſigné le Mémoire, dira-t-il qu'il n'eſt garant de rien, & que la ſignature de la partie intéreſſée le met à couvert ? Où en ſeroient tous les honnêtes-gens, ſi cela étoit reçu ? Quoi, un Avocat peut impunément mettre ſur le papier les accuſations les plus atroces, ſous la dictée d'un Avanturier, d'un homme qui n'a rien à perdre ? Il n'examinera point ſi la bonne foi de ſon client ne doit pas être ſuſpecte par quelque endroit ? Il n'examinera point ſi la perſonne qu'il oſe déchirer, eſt une perſonne connue d'ailleurs, & d'un caractère qui dément ce qu'on lui impute ? Un jeune écervelé, qui a rêvé qu'il étoit bel-eſprit, & qu'il auroit tort d'enfouïr un talent déja illuſtré par d'autres écrits ſatiriques, ou pluſtôt cyniques, ſe croira en droit, ſous prétexte qu'il eſt inſcrit au Tableau des Avocats, d'immoler l'honneur & la réputation des plus

gens de bien ? Une œuvre marquée au coin de la pitié, & de la charité, deviendra par la manière dont il lui plaît de l'expoſer, une inſigne fourberie ? Non, l'écrivain qui en uſe ainſi, n'eſt pas un Avocat : c'eſt un faiſeur de libelles, l'opprobre & l'horreur de la ſociété.

Plein de vénération & d'eſtime pour ceux qui exercent dignement l'importante fonction d'Avocat, je me perſuade qu'ils ſe joindront volontiers à moi, pour obtenir qu'un inſolent Mémoire, qui n'a jamais dû être ſigné par un homme de leur profeſſion, ſoit laceré.

Vous n'ètes pas ſurpris, mon cher Frère, que je le prenne ſur ce ton-là. On ne nous a point appris à endurer patiemment une flêtriſſure. Je porterai au tombeau, & mon extrême vivacité ſur l'honneur, & ma tendreſſe infinie pour vous.

Paris, 9. Décemb. 1746.

LETTRE

du ſieur TRAVENOL.

MONSIEUR,

La part que vous prenez avec tant de générosité à l'affaire que j'ai à la Police, pour la terminer, & étouffer un éclat ſcandaleux, m'engage à vous dire que je perſiſte dans la Déclaration que mon Père a eu l'honneur de vous préſenter, & que j'ai écrite au Miniſtre. M. de Voltaire objecte, à l'occaſion des piéces de Proſe & de Vers, dont la dernière eſt imprimée & publiée il y a dix ans, & la première imprimée en 1743, lorſqu'il fut queſtion de l'admettre à l'Académie, qu'il y a dans la nouvelle édition des changemens, j'en conviens ; mais cela ne prouve pas que j'aie rien avancé de faux dans mon Mémoire. Je ne dis point tenir cette ſeconde édition de l'Abbé des Fontaines, je declare ſeulement que c'eſt lui qui m'a donné ces deux piéces avec beaucoup d'autres Imprimés contre M. de Voltaire, & j'ai cru devoir taire le reſte. Comme il me paroît, Monſieur que l'on ne veut rien ignorer à ce ſujet, voici en abrégé par quel haſard la ſeconde édition a eu lieu, & m'eſt tombée en partie entre les mains.

Deux ou trois Colporteurs, qui, ſans décliner leur nom ni leur demeure, venoient chez moi de tems en tems m'apporter quelques brochures nouvelles, m'envoyerent un homme pour acheter des ouvrages de muſique de ma compoſition ; il vit ſur mon bureau un exemplaire de l'ancienne édition des deux Piéces dont il s'agit, il me les demanda pour les faire réimprimer, me promit un certain nombre d'exemplaires. Comme je ne riſquois rien, j'acquieſçai à ſes propoſitions ſans le connoître. Quelques jours après, il m'envoya ces exemplaires promis, dont je me ſuis défait en faveur d'un Colporteur qui me fut adreſſé depuis.

Je me flatte, Monſieur, que la ſincérité de mon expoſé, & tout ce que ma famille & moi ſouffre depuis long tems, touchera M. de Voltaire, & l'engagera à tenir la parole qu'il a donnée à mon Père. J'ai l'honneur d'être avec un très-profond reſpect, &c.

